

## *Collection « Petite enfance et parentalité »*

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur

**[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)**

## *Collection « Petite enfance et parentalité »*

dirigée par Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre

Entre psychanalyse et éducation, cette collection offre réflexions et questionnements, expériences et formation à tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance – ses modes d'accueil et de soins, sa contribution à la compréhension de notre fonctionnement psychique, sans oublier ses implications dans le développement des adultes de demain – mais aussi la naissance à la parentalité, ses bouleversements et ses conséquences, ses aléas et ses potentialités.

Retrouvez tous les titres parus sur

**[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)**

# Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?

# Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION  
« PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ »

Michel Vandenbroeck

*Eduquer nos enfants à la diversité  
sociale, culturelle, ethnique, familiale...*

Sous la direction de Geneviève Bergonnier-Dupuy

*L'enfant acteur et/ou sujet au sein de la famille  
Quelle professionnalisation ?*

Sous la direction de Marie-Claude Mietkiewicz, Benoît Schneider, Sylvain Bouyer

*Grands-parents et grands-parentalités*

Suzon Bosse-Platière

*Accueillir les parents de jeunes enfants  
Un soutien à la parentalité*

Sous la direction d'Alain Haddad, Antoine Guedeny et Tim Greacen

*Santé mentale du jeune enfant : prévenir et intervenir*

Bernadette Mattauer

*Interruption volontaire de grossesse : la dynamique du sens  
Un autre regard dans l'accompagnement psychologique*

Sous la direction de Carlo Deana et Georges Greiner

*Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*

Sous la direction de Myriam de Léonardis, Véronique Rouyer, Hélène Féchant-Pitavy,

Chantal Zaouche-Gaudron, Yves Prêteur

*L'enfant dans le lien social*

*Perspectives de la psychologie du développement*

Sous la direction de Geneviève Appell, Sylviane Giampino et Élisabeth Scheurer

*Vidéo et accueil des jeunes enfants*

*Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?*

Sous la direction de Chantal Zaouche-Gaudron

*La problématique paternelle*

Sous la direction de Georges Greiner

*Fonctions maternelle et paternelle*

Sous la direction de Marie-Blanche Lacroix et Maguy Monmayrant

*Les liens d'émerveillement*

*L'observation des nourrissons selon Esther Bick et ses applications*

Sous la direction de Geneviève Appell et de Anna Tardos

*Prendre soin d'un jeune enfant*

*De l'empathie aux soins thérapeutiques*

Rosella Sandri

*Penser avec les bébés*

*Parcours, réflexions à partir de l'observation du bébé selon Esther Bick*

Sous la direction de Gilles Hermet et Martine Jardiné

*Le jeune enfant, son corps, le mouvement et la danse*

Suzon Bosse-Platière, Anne Dethier, Chantal Fleury, Nathalie Loutre-Du Pasquier

*Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?*

Sous la direction de Marie-Blanche Lacroix et Maguy Monmayrant

*Enfants terribles, enfants féroces*

*La violence du jeune enfant*

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION  
« PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ »

Michel Vandenbroeck

*Eduquer nos enfants à la diversité  
sociale, culturelle, ethnique, familiale...*

Sous la direction de Geneviève Bergonnier-Dupuy

*L'enfant acteur et/ou sujet au sein de la famille  
Quelle professionnalisation ?*

Sous la direction de Marie-Claude Mietkiewicz, Benoît Schneider, Sylvain Bouyer

*Grands-parents et grands-parentalités*

Suzon Bosse-Platière

*Accueillir les parents de jeunes enfants  
Un soutien à la parentalité*

Sous la direction d'Alain Haddad, Antoine Guedeny et Tim Greacen

*Santé mentale du jeune enfant : prévenir et intervenir*

Bernadette Mattauer

*Interruption volontaire de grossesse : la dynamique du sens  
Un autre regard dans l'accompagnement psychologique*

Sous la direction de Carlo Deana et Georges Greiner

*Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*

Sous la direction de Myriam de Léonardis, Véronique Rouyer, Hélène Féchant-Pitavy,

Chantal Zaouche-Gaudron, Yves Prêteur

*L'enfant dans le lien social  
Perspectives de la psychologie du développement*

Sous la direction de Geneviève Appell, Sylviane Giampino et Élisabeth Scheurer

*Vidéo et accueil des jeunes enfants  
Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?*

Sous la direction de Chantal Zaouche-Gaudron

*La problématique paternelle*

Sous la direction de Georges Greiner

*Fonctions maternelle et paternelle*

Sous la direction de Marie-Blanche Lacroix et Maguy Monmayrant

*Les liens d'émerveillement  
L'observation des nourrissons selon Esther Bick et ses applications*

Sous la direction de Geneviève Appell et de Anna Tardos

*Prendre soin d'un jeune enfant  
De l'empathie aux soins thérapeutiques*

Rosella Sandri

*Penser avec les bébés  
Parcours, réflexions à partir de l'observation du bébé selon Esther Bick*

Sous la direction de Gilles Hermet et Martine Jardiné

*Le jeune enfant, son corps, le mouvement et la danse*

Suzon Bosse-Platière, Anne Dethier, Chantal Fleury, Nathalie Loutre-Du Pasquier

*Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ?*

Sous la direction de Marie-Blanche Lacroix et Maguy Monmayrant

*Enfants terribles, enfants féroces  
La violence du jeune enfant*

Marie-Laure Cadart

# Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?

Accueillir la diversité des enfants et des familles  
dans le réseau des crèches parentales



Marie-Laure Cadart

# Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?

Accueillir la diversité des enfants et des familles  
dans le réseau des crèches parentales



Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012  
ME - ISBNPDF : 978-2-7492-2210-3  
Première édition © Éditions érès 2006  
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012  
ME - ISBNPDF : 978-2-7492-2210-3  
Première édition © Éditions érès 2006  
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

## Table des matières

INTRODUCTION .....	7
<b>I. DE LA NAISSANCE DU MOUVEMENT DES CRÈCHES PARENTALES À SON APPROCHE INTERCULTURELLE</b>	
1. DES « CRÈCHES SAUVAGES » À LA STRUCTURATION DU RÉSEAU ASSOCIATIF (1968-1986) .....	13
Dans la mouvance de Mai 68 .....	13
<i>Un mouvement parental éducatif d'avant-garde</i> .....	15
<i>Une démarche militante et libertaire</i> .....	16
Des crèches sauvages aux collectifs enfants-parents et crèches parentales.....	17
<i>Les collectifs enfants-parents</i> .....	17
<i>Les pouvoirs publics réfléchissent sur l'accueil de la petite enfance</i> .....	18
<i>La création de l'ACEP</i> .....	20
<i>Les institutions et les pouvoirs publics s'intéressent à l'ACEP</i> .....	21
<i>Les valeurs éducatives de l'ACEP</i> .....	23
2. INTÉGRATION ET PETITE ENFANCE. LA CRÉATION DES LIEUX D'ACCUEIL DANS LES QUARTIERS (1986 À 1995).....	25
Des politiques publiques orientées vers l'intégration et la petite enfance ....	26
Les crèches parentales se développent et diversifient leurs actions.....	28
<i>Le développement en milieu rural</i> .....	29
<i>Le dispositif de formation qualifiante</i> .....	30
Le programme interculturel dans les quartiers d'habitat social.....	33
<i>Naissance de la démarche interculturelle</i> .....	33
<i>La rencontre avec la Fondation Bernard Van Leer</i> .....	35
<i>La perception de la démarche au sein du mouvement parental</i> .....	38
Le programme interculturel se concrétise .....	39
<i>Les objectifs du projet</i> .....	39
<i>L'étape d'expérimentation :</i> <i>la création de quatre lieux pilotes (1986 à 1989)</i> .....	40
<i>La phase d'essaimage (1990 à 1995)</i> .....	44
L'ACEPP renouvelle et dynamise la prise en charge de la petite enfance dans les quartiers.....	47
<i>La participation des parents et le développement local</i> .....	47
<i>Paroles de partenaires</i> .....	50

## Table des matières

INTRODUCTION .....	7
<b>I. DE LA NAISSANCE DU MOUVEMENT DES CRÈCHES PARENTALES À SON APPROCHE INTERCULTURELLE</b>	
1. DES « CRÈCHES SAUVAGES » À LA STRUCTURATION DU RÉSEAU ASSOCIATIF (1968-1986) .....	13
Dans la mouvance de Mai 68.....	13
<i>Un mouvement parental éducatif d'avant-garde</i> .....	15
<i>Une démarche militante et libertaire</i> .....	16
Des crèches sauvages aux collectifs enfants-parents et crèches parentales.....	17
<i>Les collectifs enfants-parents</i> .....	17
<i>Les pouvoirs publics réfléchissent sur l'accueil de la petite enfance</i> .....	18
<i>La création de l'ACEP</i> .....	20
<i>Les institutions et les pouvoirs publics s'intéressent à l'ACEP</i> .....	21
<i>Les valeurs éducatives de l'ACEP</i> .....	23
2. INTÉGRATION ET PETITE ENFANCE. LA CRÉATION DES LIEUX D'ACCUEIL DANS LES QUARTIERS (1986 À 1995).....	25
Des politiques publiques orientées vers l'intégration et la petite enfance ....	26
Les crèches parentales se développent et diversifient leurs actions.....	28
<i>Le développement en milieu rural</i> .....	29
<i>Le dispositif de formation qualifiante</i> .....	30
Le programme interculturel dans les quartiers d'habitat social.....	33
<i>Naissance de la démarche interculturelle</i> .....	33
<i>La rencontre avec la Fondation Bernard Van Leer</i> .....	35
<i>La perception de la démarche au sein du mouvement parental</i> .....	38
Le programme interculturel se concrétise .....	39
<i>Les objectifs du projet</i> .....	39
<i>L'étape d'expérimentation :</i> <i>la création de quatre lieux pilotes (1986 à 1989)</i> .....	40
<i>La phase d'essaimage (1990 à 1995)</i> .....	44
L'ACEPP renouvelle et dynamise la prise en charge de la petite enfance dans les quartiers.....	47
<i>La participation des parents et le développement local</i> .....	47
<i>Paroles de partenaires</i> .....	50

## II. COMMENT RENDRE LES LIEUX D'ACCUEIL ACCESSIBLES À TOUS (1995 à 2000)

3. UN TOURNANT DANS LES ORIENTATIONS DE L'ACEPP (1995) .....	55
La crise.....	56
Un nouvel élan .....	56
 4. LA PETITE ENFANCE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL .....	 61
La conception d'une méthodologie d'intervention pour la création de lieux d'accueil.....	 61
<i>Le contexte de son émergence : une politique volontariste     de la région Nord-Pas-de-Calais.....</i>	 61
<i>Le collectif « Enfance et développement ».....</i>	62
<i>Une méthodologie pour un projet petite enfance.....</i>	63
Des actions concrètes dans la région Nord-Pas-de-Calais.....	63
<i>Le Groupe de recherche et d'innovation petite enfance avec     l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais .....</i>	 63
<i>L'Île aux enfants à Auby .....</i>	68
À Saint-Priest, dans le Rhône : le « maillage » du quartier pour créer des lieux d'accueil.....	 73
 5. FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACCUEIL : UN PROJET AMBITIEUX .....	 77
Naissance d'une idée fédératrice : le projet social .....	77
La démarche d'ouverture à tous : une approche globale.....	79
<i>Les origines de la démarche .....</i>	79
<i>Trois axes de travail sont dégagés .....</i>	81
Les 3P : « Parents, professionnels, partenaires » .....	82
<i>La naissance et les fondements des 3P.....</i>	82
<i>Les trois temps des 3P.....</i>	84
<i>Les effets des 3P.....</i>	87
<i>L'exemple d'une association qui s'engage dans les 3P : Le CEPPRA.....</i>	92
 6. LA PRODUCTION D'OUTILS .....	 97
Les professionnels de terrain reconnus comme des experts .....	97
<i>Alchimie, une aide à la réflexion .....</i>	98
<i>L'accueil des nouvelles familles .....</i>	99
<i>Les modalités de participation et d'implication des parents,     quels que soient leurs milieux socioculturels.....</i>	 101
<i>Les relations entre acteurs dans le lieu d'accueil petite enfance .....</i>	103
<i>La mission sociale du lieu d'accueil.....</i>	105
Des outils à l'épreuve : Arc en Ciel aux Minguettes va fêter ses vingt ans ..	108
<i>Le démarrage .....</i>	109
<i>Le projet d'Arc en Ciel.....</i>	109
<i>Paroles de parents .....</i>	110
<i>Paroles de professionnelles.....</i>	117
<i>Paroles d'enfants.....</i>	119

## II. COMMENT RENDRE LES LIEUX D'ACCUEIL ACCESSIBLES À TOUS (1995 à 2000)

3. UN TOURNANT DANS LES ORIENTATIONS DE L'ACEPP (1995) .....	55
La crise.....	56
Un nouvel élan .....	56
4. LA PETITE ENFANCE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL .....	61
La conception d'une méthodologie d'intervention pour la création de lieux d'accueil.....	61
<i>Le contexte de son émergence : une politique volontariste     de la région Nord-Pas-de-Calais.....</i>	61
<i>Le collectif « Enfance et développement ».....</i>	62
<i>Une méthodologie pour un projet petite enfance.....</i>	63
Des actions concrètes dans la région Nord-Pas-de-Calais.....	63
<i>Le Groupe de recherche et d'innovation petite enfance avec     l'Union régionale des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais .....</i>	63
<i>L'Île aux enfants à Auby .....</i>	68
À Saint-Priest, dans le Rhône : le « maillage » du quartier pour créer des lieux d'accueil.....	73
5. FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACCUEIL : UN PROJET AMBITIEUX .....	77
Naissance d'une idée fédératrice : le projet social .....	77
La démarche d'ouverture à tous : une approche globale.....	79
<i>Les origines de la démarche .....</i>	79
<i>Trois axes de travail sont dégagés .....</i>	81
Les 3P : « Parents, professionnels, partenaires » .....	82
<i>La naissance et les fondements des 3P.....</i>	82
<i>Les trois temps des 3P.....</i>	84
<i>Les effets des 3P.....</i>	87
<i>L'exemple d'une association qui s'engage dans les 3P : Le CEPPRA.....</i>	92
6. LA PRODUCTION D'OUTILS .....	97
Les professionnels de terrain reconnus comme des experts .....	97
<i>Alchimie, une aide à la réflexion .....</i>	98
<i>L'accueil des nouvelles familles .....</i>	99
<i>Les modalités de participation et d'implication des parents,     quels que soient leurs milieux socioculturels.....</i>	101
<i>Les relations entre acteurs dans le lieu d'accueil petite enfance .....</i>	103
<i>La mission sociale du lieu d'accueil.....</i>	105
Des outils à l'épreuve : Arc en Ciel aux Minguettes va fêter ses vingt ans ..	108
<i>Le démarrage .....</i>	109
<i>Le projet d'Arc en Ciel.....</i>	109
<i>Paroles de parents .....</i>	110
<i>Paroles de professionnelles.....</i>	117
<i>Paroles d'enfants.....</i>	119

7. LE COMITÉ PARTENARIAL « PETITE ENFANCE ET INTÉGRATION ».....	121
Les modalités de travail.....	123
Le bilan d'une année de rencontres.....	124
<i>Les constats</i> .....	124
<i>Les adaptations nécessaires</i> .....	125
<i>Les propositions</i> .....	127
L'impact du comité partenarial sur les politiques de la petite Enfance en France .....	128
<i>L'impact sur les textes de lois</i> .....	128
<i>L'impact sur les financements de la CNAF</i> .....	132
<i>Les répercussions sur les départements : la commission départementale d'accueil des jeunes enfants</i> .....	134
<i>Les répercussions sur la formation initiale des professionnels</i> .....	134
Le devenir du comité partenarial.....	134

### III. LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ (2000-2005)

8. DE L'OUVERTURE À TOUS AU RESPECT DE LA DIVERSITÉ .....	139
L'apport de Margalit Cohen-Emerique .....	142
<i>La démarche interculturelle</i> .....	142
<i>Chocs culturels et menaces identitaires des professionnels</i> .....	143
Active, responsable et plurielle : la parentalité selon l'ACEPP .....	148
De l'ouverture à tous au respect de la diversité, un changement de perspective .....	151
9. AU-DELÀ DU RÉSEAU DES CRÈCHES PARENTALES, L'INFLUENCE DE L'ACEPP.....	155
Autour de la parentalité, l'ACEPP, acteur et ressource.....	155
<i>Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)</i> ...	155
<i>Les forums des initiatives parentales</i> .....	164
<i>Le théâtre forum et « Paroles de parents »</i> .....	169
Les idées de l'ACEPP se diffusent en dehors des lieux d'accueil parentaux ....	170
<i>Les interventions dans des colloques, formations</i> .....	170
<i>La diffusion dans le contexte municipal : les 3P municipaux</i> .....	172
Une implication en Europe .....	175
<i>La création du réseau DECET</i> .....	175
<i>Le DECET aujourd'hui</i> .....	177
<i>Présentation de différents partenaires</i> .....	179
10. LE PROGRAMME EUROPÉEN GRUNDTVIG :	
« IMPLICATION DES PARENTS ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ ».....	183
Expérimenter la démarche participative au niveau européen.....	184
Les découvertes .....	186
Les effets du programme Grundtvig.....	189
<i>Une implication réelle et une mobilisation des parents</i> .....	189

7. LE COMITÉ PARTENARIAL « PETITE ENFANCE ET INTÉGRATION ».....	121
Les modalités de travail.....	123
Le bilan d'une année de rencontres.....	124
<i>Les constats</i> .....	124
<i>Les adaptations nécessaires</i> .....	125
<i>Les propositions</i> .....	127
L'impact du comité partenarial sur les politiques de la petite Enfance en France .....	128
<i>L'impact sur les textes de lois</i> .....	128
<i>L'impact sur les financements de la CNAF</i> .....	132
<i>Les répercussions sur les départements : la commission départementale d'accueil des jeunes enfants</i> .....	134
<i>Les répercussions sur la formation initiale des professionnels</i> .....	134
Le devenir du comité partenarial.....	134

### III. LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ (2000-2005)

8. DE L'OUVERTURE À TOUS AU RESPECT DE LA DIVERSITÉ .....	139
L'apport de Margalit Cohen-Emerique .....	142
<i>La démarche interculturelle</i> .....	142
<i>Chocs culturels et menaces identitaires des professionnels</i> .....	143
Active, responsable et plurielle : la parentalité selon l'ACEPP .....	148
De l'ouverture à tous au respect de la diversité, un changement de perspective .....	151
9. AU-DELÀ DU RÉSEAU DES CRÈCHES PARENTALES, L'INFLUENCE DE L'ACEPP.....	155
Autour de la parentalité, l'ACEPP, acteur et ressource.....	155
<i>Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)</i> ...	155
<i>Les forums des initiatives parentales</i> .....	164
<i>Le théâtre forum et « Paroles de parents »</i> .....	169
Les idées de l'ACEPP se diffusent en dehors des lieux d'accueil parentaux ....	170
<i>Les interventions dans des colloques, formations</i> .....	170
<i>La diffusion dans le contexte municipal : les 3P municipaux</i> .....	172
Une implication en Europe .....	175
<i>La création du réseau DECET</i> .....	175
<i>Le DECET aujourd'hui</i> .....	177
<i>Présentation de différents partenaires</i> .....	179
10. LE PROGRAMME EUROPÉEN GRUNDTVIG :	
« IMPLICATION DES PARENTS ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ ».....	183
Expérimenter la démarche participative au niveau européen.....	184
Les découvertes .....	186
Les effets du programme Grundtvig.....	189
<i>Une implication réelle et une mobilisation des parents</i> .....	189

<i>Évolution des postures et des attitudes des professionnels</i> .....	190
<i>Une très forte évolution des pratiques</i> .....	191
<i>Une autre perception de l'Europe et des liens qui durent</i> .....	191
<i>La transmission, des parents militants</i> .....	192
<i>La transformation des approches des partenaires du programme</i> .....	192
<i>Peut-on conclure sur Grundtvig ?</i> .....	194
11. LES « CHANTIERS » ACTUELS .....	195
La pédagogie de la diversité en direction des enfants.....	195
L'accueil d'enfants en situation de handicap.....	196
Les universités populaires de parents .....	199
CONCLUSION : FORCES, FRAGILITÉS, ESPOIRS.....	203
Les forces et les atouts .....	204
<i>Les valeurs</i> .....	204
<i>L'innovation</i> .....	206
<i>Pragmatisme et méthodologie</i> .....	207
Force et fragilité .....	207
<i>Une position à la marge</i> .....	207
<i>La complexité</i> .....	210
<i>Une organisation originale</i> .....	211
<i>Un « réseau militant »</i> .....	211
<i>L'ouverture à tous</i> .....	212
Espoirs, enjeux, avenir .....	213
<i>Les dangers</i> .....	213
<i>Une place nouvelle à trouver</i> .....	214
<i>Développer des alliances</i> .....	216
<i>Communiquer et résister</i> .....	217
POSTFACE. L'ACEPP AUJOURD'HUI .....	221
L'ACEPP aujourd'hui .....	221
<i>Autour d'une complexité assumée</i> .....	221
<i>Autour de valeurs</i> .....	222
Les activités et l'organisation.....	223
<i>L'échelon national</i> .....	223
<i>Les niveaux local, départemental et régional</i> .....	224
GLOSSAIRE.....	226
BIBLIOGRAPHIE.....	228
ANNEXES .....	230
PERSONNES CONTACTÉES .....	234

<i>Évolution des postures et des attitudes des professionnels</i> .....	190
<i>Une très forte évolution des pratiques</i> .....	191
<i>Une autre perception de l'Europe et des liens qui durent</i> .....	191
<i>La transmission, des parents militants</i> .....	192
<i>La transformation des approches des partenaires du programme</i> .....	192
<i>Peut-on conclure sur Grundtvig ?</i> .....	194
11. LES « CHANTIERS » ACTUELS .....	195
La pédagogie de la diversité en direction des enfants.....	195
L'accueil d'enfants en situation de handicap.....	196
Les universités populaires de parents .....	199
CONCLUSION : FORCES, FRAGILITÉS, ESPOIRS.....	203
Les forces et les atouts .....	204
<i>Les valeurs</i> .....	204
<i>L'innovation</i> .....	206
<i>Pragmatisme et méthodologie</i> .....	207
Force et fragilité .....	207
<i>Une position à la marge</i> .....	207
<i>La complexité</i> .....	210
<i>Une organisation originale</i> .....	211
<i>Un « réseau militant »</i> .....	211
<i>L'ouverture à tous</i> .....	212
Espoirs, enjeux, avenir .....	213
<i>Les dangers</i> .....	213
<i>Une place nouvelle à trouver</i> .....	214
<i>Développer des alliances</i> .....	216
<i>Communiquer et résister</i> .....	217
POSTFACE. L'ACEPP AUJOURD'HUI .....	221
L'ACEPP aujourd'hui .....	221
<i>Autour d'une complexité assumée</i> .....	221
<i>Autour de valeurs</i> .....	222
Les activités et l'organisation.....	223
<i>L'échelon national</i> .....	223
<i>Les niveaux local, départemental et régional</i> .....	224
GLOSSAIRE.....	226
BIBLIOGRAPHIE.....	228
ANNEXES .....	230
PERSONNES CONTACTÉES .....	234

## Introduction

*« Vous avez dit “crèche parentale, respect de la diversité, démarche participative, développement local, ouverture à tous, comité partenarial, 3P, parent premier éducateur, coéducation” ?... De quelle planète êtes-vous et de quoi parlez-vous exactement ? Je n’y comprends rien. Moi, je parle de mon enfant et je voudrais le faire garder, je voudrais rencontrer d’autres parents, je suis seule, je ne suis pas d’ici, c’est dur d’avoir un enfant loin de son pays... »*

*– Oh ! excusez-moi, je croyais que vous connaissiez déjà. Je vais essayer de vous raconter et tenter de vous traduire ce qui se cache derrière ces mots codés, derrière ce “jargon”. Car j’étais comme vous il n’y a pas si longtemps, je n’y comprenais rien et tous ces termes me faisaient fuir... Mais l’histoire mérite d’être contée, une aventure qui, je l’espère, vous intéressera, vous donnera peut-être des idées, et, souhaitons-le, apportera une réponse à votre demande. »*

Petit dialogue imaginaire et naïf, et pourtant, pas si loin d’une certaine réalité.

J’ai rencontré il y a quelques années le mouvement des crèches parentales, l’ACEPP. J’étais alors médecin de protection maternelle et infantile (PMI), chargée de contrôler les crèches et autres lieux de garde pour jeunes enfants. J’avais la vision de parents ayant du mal à se séparer de leurs enfants – ce que je comprenais personnellement fort bien –, en révolte contre des crèches dont ils contestaient le caractère hygiéniste, la rigidité du règlement, le manque de convivialité, et bien d’autres choses. Je les trouvais un peu « doux dingues », « babas cool » et fort sympathiques, mais ils ne comprenaient pas les exigences, pourtant légitimes et minimales, que j’avais à l’égard des crèches du fait de ma mission de PMI. J’étais partagée entre ma sympathie à leur égard et un agacement face à leur incompréhension de tout ce qui ne semblait pas aller dans leur logique...

## Introduction

*« Vous avez dit “crèche parentale, respect de la diversité, démarche participative, développement local, ouverture à tous, comité partenarial, 3P, parent premier éducateur, coéducation” ?... De quelle planète êtes-vous et de quoi parlez-vous exactement ? Je n’y comprends rien. Moi, je parle de mon enfant et je voudrais le faire garder, je voudrais rencontrer d’autres parents, je suis seule, je ne suis pas d’ici, c’est dur d’avoir un enfant loin de son pays... »*

*– Oh ! excusez-moi, je croyais que vous connaissiez déjà. Je vais essayer de vous raconter et tenter de vous traduire ce qui se cache derrière ces mots codés, derrière ce “jargon”. Car j’étais comme vous il n’y a pas si longtemps, je n’y comprenais rien et tous ces termes me faisaient fuir... Mais l’histoire mérite d’être contée, une aventure qui, je l’espère, vous intéressera, vous donnera peut-être des idées, et, souhaitons-le, apportera une réponse à votre demande. »*

Petit dialogue imaginaire et naïf, et pourtant, pas si loin d’une certaine réalité.

J’ai rencontré il y a quelques années le mouvement des crèches parentales, l’ACEPP. J’étais alors médecin de protection maternelle et infantile (PMI), chargée de contrôler les crèches et autres lieux de garde pour jeunes enfants. J’avais la vision de parents ayant du mal à se séparer de leurs enfants – ce que je comprenais personnellement fort bien –, en révolte contre des crèches dont ils contestaient le caractère hygiéniste, la rigidité du règlement, le manque de convivialité, et bien d’autres choses. Je les trouvais un peu « doux dingues », « babas cool » et fort sympathiques, mais ils ne comprenaient pas les exigences, pourtant légitimes et minimales, que j’avais à l’égard des crèches du fait de ma mission de PMI. J’étais partagée entre ma sympathie à leur égard et un agacement face à leur incompréhension de tout ce qui ne semblait pas aller dans leur logique...

Un jour, parce que je faisais partie du Syndicat national des médecins de PMI <sup>1</sup>, j'ai été sollicitée par l'ACEPP pour participer à un groupe de réflexion. Il s'agissait de faire avancer une réglementation obsolète concernant l'accueil des jeunes enfants. Le comité partenarial « Petite enfance et intégration », venait de se constituer et il fallait faire réfléchir ensemble parents, professionnels de la petite enfance, partenaires institutionnels et politiques pour ouvrir les crèches et les garderies à toutes les familles, même les plus défavorisées, quelle que soit leur situation face à l'emploi. Ce groupe pluridisciplinaire ne comptait pas encore de médecin de PMI. Le thème et les modalités me plaisaient ; ce mélange me semblait innovant et propice. C'était en 1998 et l'enjeu paraissait de taille ; on parlait à nouveau de modifier les textes sur les crèches et les garderies, en attente depuis bientôt vingt ans, et il ne fallait rater aucun coche.

Ce fut une expérience unique par la qualité des rencontres, un lieu d'une grande efficacité de travail et de respect mutuel. J'ai découvert que l'ACEPP pouvait rassembler des partenaires autour de valeurs communes, notamment : le parent premier éducateur de l'enfant ; la coéducation entre parents et professionnels ; l'ouverture des lieux d'accueil à toutes les familles quelles que soient leurs origines sociales et culturelles... Quelques années plus tard, après avoir quitté mes fonctions en PMI, je me suis engagée à écrire et à témoigner.

Il s'agit d'abord de raconter, de retracer l'histoire d'un segment du mouvement parental, celui du « secteur interculturel », et de témoigner de son influence sur l'évolution récente des politiques d'accueil de la petite enfance vers une ouverture. C'est une démarche originale qui part du terrain, de crèches de quartiers dans lesquelles les parents participent avec les professionnels, d'expériences de lieux d'accueil dont la richesse se fonde sur le mélange des cultures du monde entier et la mixité sociale. Il s'agit de montrer que des choses sont possibles quand on ne considère pas les parents comme « démissionnaires », quand on leur donne la parole et quand on leur fait confiance. On prend ainsi conscience du sens très fort que peuvent receler des notions trop galvaudées actuellement comme celles d'éthique ou de travail en réseau.

En 1986, il s'agissait d'ouvrir des crèches parentales interculturelles dans les quartiers d'habitat social, projet rendu possible grâce à une rencontre avec la fondation hollandaise Bernard Van Leer, qui n'a cessé depuis d'apporter son soutien, dans une communauté de valeurs parta-

---

1. Le SNMPMI est un syndicat qui défend des valeurs, celles de services de PMI ouverts à tous, respectueux des familles, et qui résiste pour que ces services ne se transforment pas en « médecine sociale pour pauvres », dans un contrôle social normatif supplantant le soutien et l'accompagnement des familles.

Un jour, parce que je faisais partie du Syndicat national des médecins de PMI <sup>1</sup>, j'ai été sollicitée par l'ACEPP pour participer à un groupe de réflexion. Il s'agissait de faire avancer une réglementation obsolète concernant l'accueil des jeunes enfants. Le comité partenarial « Petite enfance et intégration », venait de se constituer et il fallait faire réfléchir ensemble parents, professionnels de la petite enfance, partenaires institutionnels et politiques pour ouvrir les crèches et les garderies à toutes les familles, même les plus défavorisées, quelle que soit leur situation face à l'emploi. Ce groupe pluridisciplinaire ne comptait pas encore de médecin de PMI. Le thème et les modalités me plaisaient ; ce mélange me semblait innovant et propice. C'était en 1998 et l'enjeu paraissait de taille ; on parlait à nouveau de modifier les textes sur les crèches et les garderies, en attente depuis bientôt vingt ans, et il ne fallait rater aucun coche.

Ce fut une expérience unique par la qualité des rencontres, un lieu d'une grande efficacité de travail et de respect mutuel. J'ai découvert que l'ACEPP pouvait rassembler des partenaires autour de valeurs communes, notamment : le parent premier éducateur de l'enfant ; la coéducation entre parents et professionnels ; l'ouverture des lieux d'accueil à toutes les familles quelles que soient leurs origines sociales et culturelles... Quelques années plus tard, après avoir quitté mes fonctions en PMI, je me suis engagée à écrire et à témoigner.

Il s'agit d'abord de raconter, de retracer l'histoire d'un segment du mouvement parental, celui du « secteur interculturel », et de témoigner de son influence sur l'évolution récente des politiques d'accueil de la petite enfance vers une ouverture. C'est une démarche originale qui part du terrain, de crèches de quartiers dans lesquelles les parents participent avec les professionnels, d'expériences de lieux d'accueil dont la richesse se fonde sur le mélange des cultures du monde entier et la mixité sociale. Il s'agit de montrer que des choses sont possibles quand on ne considère pas les parents comme « démissionnaires », quand on leur donne la parole et quand on leur fait confiance. On prend ainsi conscience du sens très fort que peuvent receler des notions trop galvaudées actuellement comme celles d'éthique ou de travail en réseau.

En 1986, il s'agissait d'ouvrir des crèches parentales interculturelles dans les quartiers d'habitat social, projet rendu possible grâce à une rencontre avec la fondation hollandaise Bernard Van Leer, qui n'a cessé depuis d'apporter son soutien, dans une communauté de valeurs parta-

---

1. Le SNMPMI est un syndicat qui défend des valeurs, celles de services de PMI ouverts à tous, respectueux des familles, et qui résiste pour que ces services ne se transforment pas en « médecine sociale pour pauvres », dans un contrôle social normatif supplantant le soutien et l'accompagnement des familles.

gées. Actuellement, le projet s'est élargi jusqu'à diffuser, dans tout le réseau des crèches parentales et même au-delà, l'idée que l'accueil de toutes les familles est possible dans le respect de leurs cultures et de leurs pratiques familiales. Prendre en compte la diversité représente une richesse dans l'éducation des jeunes enfants, et les prépare à la société d'aujourd'hui et de demain ; c'est un rempart contre les intolérances et les discriminations, contre le racisme sous ses multiples facettes.

Ce travail original se construit à partir d'expériences de terrain, dans un aller-retour permanent entre la pratique et la théorie, évolutif et complexe à la fois, embrassant des dimensions aussi variées que l'accueil au quotidien de l'enfant, la médiation interculturelle, les financements, la réglementation ou encore l'aspect politique.

Enfin, quand des parents de différents pays se rencontrent à Paris ou à Berlin, on voit que l'Europe des hommes, celle dont parlait déjà si bien Stefan Zweig <sup>2</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, est possible.

En France, nous vivons aujourd'hui dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants une véritable révolution, à laquelle les professionnels ne sont pas préparés. Celle-ci s'inscrit dans les mutations complexes et profondes de notre société. À l'heure où la petite enfance est, à son tour, en passe d'être commercialisée, à l'heure où le contrôle social ressurgit sous diverses formes comme une solution miracle pour « rééduquer les parents pauvres » dans une société qui fait de la norme, de la sécurité et de la maîtrise des risques, des valeurs suprêmes, j'ai voulu témoigner qu'une autre conception est possible, que certains l'ont pensée, réalisée et la vivent chaque jour.

Mais je demande l'indulgence du lecteur. J'ai voulu et j'ai cru pouvoir rendre simple et lisible un travail d'une extrême complexité qui se vit au jour le jour ; j'ai cru que je pourrais traduire la richesse des expériences en échappant à un « certain jargon », un « langage codé » que j'ai longtemps trouvé hermétique. Je n'ai pas toujours pu l'éviter, essayant cependant à chaque fois de l'expliquer, au risque de lourdeurs et de redondances.

Je demande aussi la plus grande indulgence pour des erreurs, des lacunes, oublis, interprétations erronées, en aucun cas volontaires. J'espère que tous ceux que j'ai rencontrés, et que je remercie pour leur active participation, se reconnaîtront dans mes propos. J'ai tenté d'être fidèle à ce que j'ai vu, compris, ressenti, étudié.

---

2. S. Zweig, *Le monde d'hier, mémoire d'un Européen d'aujourd'hui*, Belfond, 1993.

gées. Actuellement, le projet s'est élargi jusqu'à diffuser, dans tout le réseau des crèches parentales et même au-delà, l'idée que l'accueil de toutes les familles est possible dans le respect de leurs cultures et de leurs pratiques familiales. Prendre en compte la diversité représente une richesse dans l'éducation des jeunes enfants, et les prépare à la société d'aujourd'hui et de demain ; c'est un rempart contre les intolérances et les discriminations, contre le racisme sous ses multiples facettes.

Ce travail original se construit à partir d'expériences de terrain, dans un aller-retour permanent entre la pratique et la théorie, évolutif et complexe à la fois, embrassant des dimensions aussi variées que l'accueil au quotidien de l'enfant, la médiation interculturelle, les financements, la réglementation ou encore l'aspect politique.

Enfin, quand des parents de différents pays se rencontrent à Paris ou à Berlin, on voit que l'Europe des hommes, celle dont parlait déjà si bien Stefan Zweig <sup>2</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, est possible.

En France, nous vivons aujourd'hui dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants une véritable révolution, à laquelle les professionnels ne sont pas préparés. Celle-ci s'inscrit dans les mutations complexes et profondes de notre société. À l'heure où la petite enfance est, à son tour, en passe d'être commercialisée, à l'heure où le contrôle social ressurgit sous diverses formes comme une solution miracle pour « rééduquer les parents pauvres » dans une société qui fait de la norme, de la sécurité et de la maîtrise des risques, des valeurs suprêmes, j'ai voulu témoigner qu'une autre conception est possible, que certains l'ont pensée, réalisée et la vivent chaque jour.

Mais je demande l'indulgence du lecteur. J'ai voulu et j'ai cru pouvoir rendre simple et lisible un travail d'une extrême complexité qui se vit au jour le jour ; j'ai cru que je pourrais traduire la richesse des expériences en échappant à un « certain jargon », un « langage codé » que j'ai longtemps trouvé hermétique. Je n'ai pas toujours pu l'éviter, essayant cependant à chaque fois de l'expliquer, au risque de lourdeurs et de redondances.

Je demande aussi la plus grande indulgence pour des erreurs, des lacunes, oublis, interprétations erronées, en aucun cas volontaires. J'espère que tous ceux que j'ai rencontrés, et que je remercie pour leur active participation, se reconnaîtront dans mes propos. J'ai tenté d'être fidèle à ce que j'ai vu, compris, ressenti, étudié.

---

2. S. Zweig, *Le monde d'hier, mémoire d'un Européen d'aujourd'hui*, Belfond, 1993.





I

DE LA NAISSANCE DU MOUVEMENT  
DES CRÈCHES PARENTALES  
À SON APPROCHE INTERCULTURELLE

I

DE LA NAISSANCE DU MOUVEMENT  
DES CRÈCHES PARENTALES  
À SON APPROCHE INTERCULTURELLE





*Des « crèches sauvages »  
à la structuration du réseau associatif  
(1968-1986)*

DANS LA MOUVANCE DE MAI 68

Dans la mouvance de Mai 68, des parents se regroupent pour imaginer et créer des lieux de garde dans lesquels ils sont partie prenante, animés par le souci prioritaire du « bien-être de l'enfant ». C'est un mouvement de contre-culture (bien qu'il ne se définisse pas de la sorte au départ), qui remet en question les attitudes des institutions et les comportements parentaux à l'égard des enfants.

Les premières « crèches sauvages » naissent ainsi. La plupart sont parisiennes et universitaires (les Beaux-Arts, la Sorbonne...). Elles sont gérées par des parents qui s'organisent pour garder leurs enfants, dans certains cas avec la présence de professionnels de la petite enfance. Elles se situent à l'écart des institutions, ressenties comme contraignantes et normatives ; de leur côté, les institutions se gardent d'intervenir et ferment les yeux sur leur existence. Si elles sont nombreuses à ouvrir, leur existence est en général éphémère (trois ans en moyenne). Cela s'explique par l'idéologie du mouvement qui les pousse à ne pas se structurer ni s'institutionnaliser, en raison de la grande mobilité des parents et de la brièveté du « temps de la crèche » dans la vie d'un enfant. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces projets alternatifs. Les crèches sont peu nombreuses ; il est très difficile d'y avoir une place. Ce sont des lieux où l'hygiénisme prime au détriment de l'éducatif, empreints de normes rigides où la priorité est donnée à la lutte contre les maladies infectieuses (le spectre d'une forte mortalité infantile n'est pas loin). Les parents y sont perçus comme ignorants, « ne sachant pas s'occuper correctement » de leur enfant. Il faut donner à celui-ci, le plus tôt possible, des habitudes saines, régulières, gages d'intégration dans la société et de réussite dans la vie... Certains parents se souviennent encore avec émotion : interdiction leur était faite de pénétrer dans la crèche ; leur enfant passait dans un « guichet », avant d'être réceptionné

*Des « crèches sauvages »  
à la structuration du réseau associatif  
(1968-1986)*

DANS LA MOUVANCE DE MAI 68

Dans la mouvance de Mai 68, des parents se regroupent pour imaginer et créer des lieux de garde dans lesquels ils sont partie prenante, animés par le souci prioritaire du « bien-être de l'enfant ». C'est un mouvement de contre-culture (bien qu'il ne se définisse pas de la sorte au départ), qui remet en question les attitudes des institutions et les comportements parentaux à l'égard des enfants.

Les premières « crèches sauvages » naissent ainsi. La plupart sont parisiennes et universitaires (les Beaux-Arts, la Sorbonne...). Elles sont gérées par des parents qui s'organisent pour garder leurs enfants, dans certains cas avec la présence de professionnels de la petite enfance. Elles se situent à l'écart des institutions, ressenties comme contraignantes et normatives ; de leur côté, les institutions se gardent d'intervenir et ferment les yeux sur leur existence. Si elles sont nombreuses à ouvrir, leur existence est en général éphémère (trois ans en moyenne). Cela s'explique par l'idéologie du mouvement qui les pousse à ne pas se structurer ni s'institutionnaliser, en raison de la grande mobilité des parents et de la brièveté du « temps de la crèche » dans la vie d'un enfant. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces projets alternatifs. Les crèches sont peu nombreuses ; il est très difficile d'y avoir une place. Ce sont des lieux où l'hygiénisme prime au détriment de l'éducatif, empreints de normes rigides où la priorité est donnée à la lutte contre les maladies infectieuses (le spectre d'une forte mortalité infantile n'est pas loin). Les parents y sont perçus comme ignorants, « ne sachant pas s'occuper correctement » de leur enfant. Il faut donner à celui-ci, le plus tôt possible, des habitudes saines, régulières, gages d'intégration dans la société et de réussite dans la vie... Certains parents se souviennent encore avec émotion : interdiction leur était faite de pénétrer dans la crèche ; leur enfant passait dans un « guichet », avant d'être réceptionné

par une professionnelle ; celle-ci le « dépouillait » de tout ce qui venait de la maison et de ses « impuretés » et lui enfilait ensuite la tenue « propre » de l'établissement.

Les parents se sentent dépossédés par les spécialistes. Ils ont le souci de soustraire leurs enfants à l'emprise du système qu'ils rejettent et qui cherche à en faire des êtres « normalisés ». Ils veulent être présents, participer à leur vie, selon des principes qui rendent prioritaires la dimension éducative, la relation privilégiée à l'enfant et l'instauration d'un climat de confiance dans les adultes.

Le modèle autogestionnaire est prégnant ; le quotidien est partagé ; les rôles sont interchangeable ; l'harmonie relationnelle est recherchée pour que les enfants soient bien <sup>1</sup>. Les valeurs, objectifs et priorités sont déterminés par les parents. Ce sont eux qui assurent le fonctionnement et la gestion. Chaque crèche est indépendante.

Au début des années 1970, la société civile est très dynamique. La vie associative est riche, notamment dans le champ social, lieu d'expression, de créativité, de regroupement entre « personnes animées d'un idéal commun ». Beaucoup d'innovations voient le jour, visant à « rendre les gens maîtres de leurs problèmes » : « les boutiques de santé », les « boutiques de droit », « les boutiques de gestion »... À la même époque se créent en Allemagne les « boutiques d'enfants de Berlin ». Elles se sont multipliées depuis et forment aujourd'hui les crèches parentales allemandes. Dans cet esprit, les crèches sauvages rassemblent des parents qui cherchent un rapport à l'enfant, à son éducation, à la famille autre que celui proposé dans les crèches traditionnelles. Selon les fondateurs, elles sont ouvertes à tous. Cependant, la réalité est différente, proche de l'image qui reste encore trop souvent associée aux crèches parentales, celle de lieux pour privilégiés, intellectuels, gauchistes, babas cool...

Ce mouvement s'inscrit dans un changement du rapport à la famille et à l'enfant dans la société française. L'enfant est devenu un « objet précieux », élevé exclusivement par ses parents qui font appel le moins possible à un relais familial d'ailleurs de moins en moins présent. L'institution familiale, perçue comme un espace de contraintes et de traditions, est rejetée. Seule la famille nucléaire qui réunit sous un même toit parents et enfant(s) est appréciée : les parents ne veulent rendre de comptes à personne ; ils veulent choisir leur entourage ; certains optant pour la communauté comme une sorte de « famille élargie recréée <sup>2</sup> ».

---

1. M. Mony, 1986, p. 73.

2. À l'opposé de la famille élargie naturelle imposée.

par une professionnelle ; celle-ci le « dépouillait » de tout ce qui venait de la maison et de ses « impuretés » et lui enfilait ensuite la tenue « propre » de l'établissement.

Les parents se sentent dépossédés par les spécialistes. Ils ont le souci de soustraire leurs enfants à l'emprise du système qu'ils rejettent et qui cherche à en faire des êtres « normalisés ». Ils veulent être présents, participer à leur vie, selon des principes qui rendent prioritaires la dimension éducative, la relation privilégiée à l'enfant et l'instauration d'un climat de confiance dans les adultes.

Le modèle autogestionnaire est prégnant ; le quotidien est partagé ; les rôles sont interchangeable ; l'harmonie relationnelle est recherchée pour que les enfants soient bien <sup>1</sup>. Les valeurs, objectifs et priorités sont déterminés par les parents. Ce sont eux qui assurent le fonctionnement et la gestion. Chaque crèche est indépendante.

Au début des années 1970, la société civile est très dynamique. La vie associative est riche, notamment dans le champ social, lieu d'expression, de créativité, de regroupement entre « personnes animées d'un idéal commun ». Beaucoup d'innovations voient le jour, visant à « rendre les gens maîtres de leurs problèmes » : « les boutiques de santé », les « boutiques de droit », « les boutiques de gestion »... À la même époque se créent en Allemagne les « boutiques d'enfants de Berlin ». Elles se sont multipliées depuis et forment aujourd'hui les crèches parentales allemandes. Dans cet esprit, les crèches sauvages rassemblent des parents qui cherchent un rapport à l'enfant, à son éducation, à la famille autre que celui proposé dans les crèches traditionnelles. Selon les fondateurs, elles sont ouvertes à tous. Cependant, la réalité est différente, proche de l'image qui reste encore trop souvent associée aux crèches parentales, celle de lieux pour privilégiés, intellectuels, gauchistes, babas cool...

Ce mouvement s'inscrit dans un changement du rapport à la famille et à l'enfant dans la société française. L'enfant est devenu un « objet précieux », élevé exclusivement par ses parents qui font appel le moins possible à un relais familial d'ailleurs de moins en moins présent. L'institution familiale, perçue comme un espace de contraintes et de traditions, est rejetée. Seule la famille nucléaire qui réunit sous un même toit parents et enfant(s) est appréciée : les parents ne veulent rendre de comptes à personne ; ils veulent choisir leur entourage ; certains optant pour la communauté comme une sorte de « famille élargie recréée <sup>2</sup> ».

---

1. M. Mony, 1986, p. 73.

2. À l'opposé de la famille élargie naturelle imposée.

Les résultats des recherches en sciences humaines insistent sur l'importance des premières années dans la constitution de la personnalité de l'enfant, adulte en devenir. Les connaissances sur le développement psychoaffectif du bébé augmentent. La psychanalyse insiste sur l'importance des premiers liens que construit le bébé, selon un modèle centré sur la triade père-mère-enfant. La place traditionnelle du père est remise en question, dans le sens d'une proximité plus grande avec l'enfant. Une des personnalités influentes de cette période est la psychanalyste Françoise Dolto. Elle développe et vulgarise (notamment en participant à des émissions de radio où elle répond aux questions des parents) des concepts révolutionnaires en affirmant que le bébé est un sujet à part entière, inscrit dans l'histoire de la famille, un être de langage capable de compréhension à qui les parents doivent expliquer ce qui le concerne.

### **Un mouvement parental éducatif d'avant-garde**

Très vite se dégage ce qui deviendra le slogan du mouvement des crèches parentales : « Le parent est le premier éducateur de l'enfant. » Responsable de l'éducation de son enfant, le parent décide ce qui convient pour lui. Dans la crèche, il va participer activement à cette responsabilité éducative. Un véritable mouvement social voit le jour, à la fois parental et éducatif. Les parents des crèches parentales sont précurseurs. Le concept de parentalité émerge, repris dans les années 2000 par tous les acteurs sociaux et politiques.

Certaines structures associent aussitôt des professionnels de la petite enfance ; d'autres, plus tardivement, quand la bonne volonté des parents se révèle insuffisante pour un accueil de qualité ; enfin, certaines, rares, continueront à refuser leur présence au sein des crèches. La profession qui correspond le mieux aux aspirations des parents pour rompre avec l'hygiénisme des crèches est celle d'éducateur de jeune enfant avec laquelle une alliance va se nouer.

Cependant, la place des professionnels est délicate à trouver. « La difficulté en crèche parentale, c'est d'arriver à respecter les modalités éducatives des parents tout en apportant quelque chose... On a quand même fait trois ans d'études... » (une professionnelle). Établir une alliance entre les parents et les professionnels plutôt que continuer dans la disqualification mutuelle va devenir un des fils conducteurs.

Les résultats des recherches en sciences humaines insistent sur l'importance des premières années dans la constitution de la personnalité de l'enfant, adulte en devenir. Les connaissances sur le développement psychoaffectif du bébé augmentent. La psychanalyse insiste sur l'importance des premiers liens que construit le bébé, selon un modèle centré sur la triade père-mère-enfant. La place traditionnelle du père est remise en question, dans le sens d'une proximité plus grande avec l'enfant. Une des personnalités influentes de cette période est la psychanalyste Françoise Dolto. Elle développe et vulgarise (notamment en participant à des émissions de radio où elle répond aux questions des parents) des concepts révolutionnaires en affirmant que le bébé est un sujet à part entière, inscrit dans l'histoire de la famille, un être de langage capable de compréhension à qui les parents doivent expliquer ce qui le concerne.

### **Un mouvement parental éducatif d'avant-garde**

Très vite se dégage ce qui deviendra le slogan du mouvement des crèches parentales : « Le parent est le premier éducateur de l'enfant. » Responsable de l'éducation de son enfant, le parent décide ce qui convient pour lui. Dans la crèche, il va participer activement à cette responsabilité éducative. Un véritable mouvement social voit le jour, à la fois parental et éducatif. Les parents des crèches parentales sont précurseurs. Le concept de parentalité émerge, repris dans les années 2000 par tous les acteurs sociaux et politiques.

Certaines structures associent aussitôt des professionnels de la petite enfance ; d'autres, plus tardivement, quand la bonne volonté des parents se révèle insuffisante pour un accueil de qualité ; enfin, certaines, rares, continueront à refuser leur présence au sein des crèches. La profession qui correspond le mieux aux aspirations des parents pour rompre avec l'hygiénisme des crèches est celle d'éducateur de jeune enfant avec laquelle une alliance va se nouer.

Cependant, la place des professionnels est délicate à trouver. « La difficulté en crèche parentale, c'est d'arriver à respecter les modalités éducatives des parents tout en apportant quelque chose... On a quand même fait trois ans d'études... » (une professionnelle). Établir une alliance entre les parents et les professionnels plutôt que continuer dans la disqualification mutuelle va devenir un des fils conducteurs.

## Une démarche militante et libertaire

Ce mouvement, que l'on peut qualifier d'avant-gardiste (il anticipe à la fois la place à « redonner » aux parents dans l'éducation de leurs enfants et leur place en tant qu'acteurs responsables dans la cité) ne rencontre pas la sympathie de tous. Les parents sont militants, ils veulent faire reconnaître ce mode de garde innovant à l'origine duquel se croisent une démarche autogestionnaire et une démarche éducative. Avec l'appui d'un ou plusieurs permanents salariés, ils sont engagés dans une responsabilité partagée tant au niveau de l'éducation des enfants que de la gestion de la crèche. « On a marché successivement sur les plates-bandes des "grenouilles de bénitiers" (les associations caritatives), des syndicalistes (puéricultrices), des travailleurs sociaux (qui faisaient de l'insertion dans les quartiers) », dira l'une des fondatrices.

En effet, un des buts qui se dégage assez vite est de faciliter la vie sociale des parents : concilier vie familiale et études ou vie professionnelle, rompre l'isolement consécutif à la naissance d'un enfant, s'engager dans la vie associative du lieu d'accueil... Cette démarche que l'on peut qualifier de participative revêt une fonction humanisante ; elle contribue à revitaliser les rapports sociaux et, de plus, diminue les coûts de fonctionnement.

Le milieu rural n'est pas en reste. On assiste à l'affrontement d'un milieu traditionnel familial dans lequel les enfants sont gardés à l'intérieur de leur propre famille avec la vague des « néoruraux » dont les besoins de garde d'enfants rejoignent les idées et les valeurs des crèches parallèles.

Deux tendances finiront par faire scission : les autogestionnaires « purs et durs » qui ne veulent pas recevoir d'argent de l'État et prétendent rester des « crèches sauvages » ; les autres, plus pragmatiques, cherchent des financements pérennes, souhaitent « ne plus galérer sans pour autant perdre leur âme » ; ce sont ces derniers qui créeront l'ACEP.

Car âme il y a ; le mouvement fut, dès le début, un « incubateur d'idées » ou « catalyseur », comme en témoignent aujourd'hui les partenaires. Face aux « entreprises de déstabilisation ou de récupération », sont érigées une éthique, une rigueur et une exigence autour de valeurs encore effectives aujourd'hui... Cette démarche militante et libertaire va pourtant intéresser la droite qui y voit un esprit libéral, les familles choisissant de prendre elles-mêmes en charge l'éducation de leurs enfants. La gauche, qui promeut le développement des équipements collectifs et municipaux, ne soutient pas le mouvement dans un premier temps. La CGT y voit un risque de « crèche au rabais » et d'exploitation des parents ; la CFDT se ralliera au mouvement en raison de sa composante autogestionnaire. La « crainte d'une récupération normalisante » (S. Passaris, 1983, p. 5) et

## Une démarche militante et libertaire

Ce mouvement, que l'on peut qualifier d'avant-gardiste (il anticipe à la fois la place à « redonner » aux parents dans l'éducation de leurs enfants et leur place en tant qu'acteurs responsables dans la cité) ne rencontre pas la sympathie de tous. Les parents sont militants, ils veulent faire reconnaître ce mode de garde innovant à l'origine duquel se croisent une démarche autogestionnaire et une démarche éducative. Avec l'appui d'un ou plusieurs permanents salariés, ils sont engagés dans une responsabilité partagée tant au niveau de l'éducation des enfants que de la gestion de la crèche. « On a marché successivement sur les plates-bandes des "grenouilles de bénitiers" (les associations caritatives), des syndicalistes (puéricultrices), des travailleurs sociaux (qui faisaient de l'insertion dans les quartiers) », dira l'une des fondatrices.

En effet, un des buts qui se dégage assez vite est de faciliter la vie sociale des parents : concilier vie familiale et études ou vie professionnelle, rompre l'isolement consécutif à la naissance d'un enfant, s'engager dans la vie associative du lieu d'accueil... Cette démarche que l'on peut qualifier de participative revêt une fonction humanisante ; elle contribue à revitaliser les rapports sociaux et, de plus, diminue les coûts de fonctionnement.

Le milieu rural n'est pas en reste. On assiste à l'affrontement d'un milieu traditionnel familial dans lequel les enfants sont gardés à l'intérieur de leur propre famille avec la vague des « néoruraux » dont les besoins de garde d'enfants rejoignent les idées et les valeurs des crèches parallèles.

Deux tendances finiront par faire scission : les autogestionnaires « purs et durs » qui ne veulent pas recevoir d'argent de l'État et prétendent rester des « crèches sauvages » ; les autres, plus pragmatiques, cherchent des financements pérennes, souhaitent « ne plus galérer sans pour autant perdre leur âme » ; ce sont ces derniers qui créeront l'ACEP.

Car âme il y a ; le mouvement fut, dès le début, un « incubateur d'idées » ou « catalyseur », comme en témoignent aujourd'hui les partenaires. Face aux « entreprises de déstabilisation ou de récupération », sont érigées une éthique, une rigueur et une exigence autour de valeurs encore effectives aujourd'hui... Cette démarche militante et libertaire va pourtant intéresser la droite qui y voit un esprit libéral, les familles choisissant de prendre elles-mêmes en charge l'éducation de leurs enfants. La gauche, qui promeut le développement des équipements collectifs et municipaux, ne soutient pas le mouvement dans un premier temps. La CGT y voit un risque de « crèche au rabais » et d'exploitation des parents ; la CFDT se ralliera au mouvement en raison de sa composante autogestionnaire. La « crainte d'une récupération normalisante » (S. Passaris, 1983, p. 5) et

d'une réglementation qui pourrait ne pas leur convenir, le besoin de se retrouver autour de valeurs communes, la nécessité d'être un interlocuteur unique face aux pouvoirs publics... autant de raisons qui pousseront les crèches à se regrouper dans un mouvement associatif.

#### DES CRÈCHES SAUVAGES AUX COLLECTIFS ENFANTS-PARENTS ET CRÈCHES PARENTALES

À la fin des années 1970, ce ne sont plus les seuls milieux intellectuels et artistiques qui sont concernés. Les parents sont toujours en quête d'un mode d'accueil différent, souple, mais tous ne sont pas forcément prêts au même investissement personnel que ceux de « la première génération » ni à supporter une certaine précarité des structures.

On est passé des « crèches sauvages » qui s'insurgeaient contre l'ordre établi aux « crèches parallèles » qui ne souhaitent pas participer au système et se développent à côté.

Le mouvement se répand et fait des émules. La presse en parle. Le quotidien *Libération* lance l'idée de « collectifs enfants-parents ». Cette appellation correspond à la réalité autogestionnaire qui insiste sur la responsabilité collective des parents et sur l'importance de la relation parent-enfant. Elle est adoptée en 1980, mais reste peu parlante pour les « non-initiés ». Le ministère de la Santé proposera « crèche parentale », formulation plus facile à comprendre et qui pourra peut-être correspondre à celle d'un agrément à venir.

#### Les collectifs enfants-parents

« Les collectifs enfants-parents sont constitués de parents et de leurs enfants, regroupés en association loi 1901 pour s'occuper collectivement de leurs enfants pendant la journée <sup>3</sup>. »

Ce sont des lieux de vie dont les objectifs communs sont la « socialisation en douceur » des enfants :

– la présence des parents sécurise l'enfant et assure la continuité avec le milieu familial ; la crèche n'est plus un lieu extérieur, en rupture avec la famille, c'est la « maison des enfants », pères et mères y sont également représentés ;

– le groupe, de petite taille (dix à vingt enfants), permet des relations interpersonnelles fortes, entre enfants mais aussi avec d'autres parents : « Les enfants circulaient ; les parents des copains étaient des adultes avec

---

3. S. Passaris, *op. cit.*, p. 17.

d'une réglementation qui pourrait ne pas leur convenir, le besoin de se retrouver autour de valeurs communes, la nécessité d'être un interlocuteur unique face aux pouvoirs publics... autant de raisons qui pousseront les crèches à se regrouper dans un mouvement associatif.

#### DES CRÈCHES SAUVAGES AUX COLLECTIFS ENFANTS-PARENTS ET CRÈCHES PARENTALES

À la fin des années 1970, ce ne sont plus les seuls milieux intellectuels et artistiques qui sont concernés. Les parents sont toujours en quête d'un mode d'accueil différent, souple, mais tous ne sont pas forcément prêts au même investissement personnel que ceux de « la première génération » ni à supporter une certaine précarité des structures.

On est passé des « crèches sauvages » qui s'insurgeaient contre l'ordre établi aux « crèches parallèles » qui ne souhaitent pas participer au système et se développent à côté.

Le mouvement se répand et fait des émules. La presse en parle. Le quotidien *Libération* lance l'idée de « collectifs enfants-parents ». Cette appellation correspond à la réalité autogestionnaire qui insiste sur la responsabilité collective des parents et sur l'importance de la relation parent-enfant. Elle est adoptée en 1980, mais reste peu parlante pour les « non-initiés ». Le ministère de la Santé proposera « crèche parentale », formulation plus facile à comprendre et qui pourra peut-être correspondre à celle d'un agrément à venir.

#### Les collectifs enfants-parents

« Les collectifs enfants-parents sont constitués de parents et de leurs enfants, regroupés en association loi 1901 pour s'occuper collectivement de leurs enfants pendant la journée <sup>3</sup>. »

Ce sont des lieux de vie dont les objectifs communs sont la « socialisation en douceur » des enfants :

– la présence des parents sécurise l'enfant et assure la continuité avec le milieu familial ; la crèche n'est plus un lieu extérieur, en rupture avec la famille, c'est la « maison des enfants », pères et mères y sont également représentés ;

– le groupe, de petite taille (dix à vingt enfants), permet des relations interpersonnelles fortes, entre enfants mais aussi avec d'autres parents : « Les enfants circulaient ; les parents des copains étaient des adultes avec

---

3. S. Passaris, *op. cit.*, p. 17.





